

TRANSFERT DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS 19 AOUT 2009

**YOUSRA HAMED
BIT/GENEVE**

NAMBOULOUGOU

1°/

A)- Les chiffres présentés dans les fiches pays qui nous ont été remises ne reflètent pas totalement la réalité des flux de transfert des fonds des travailleurs migrants et ce pour des raisons suivantes :

- Transferts par des circuits parallèles et informels

B)- Le groupe NAMBOULOUGOU estime que si les politiques d'immigration évoluent dans les pays d'accueil en faveur des travailleurs migrants en situation irrégulière, la tendance de l'évolution des transferts en terme réel se verra accroître. Or, si le contexte de la crise financière continue, cette même tendance connaîtra plutôt une baisse. Le pourcentage du PNB dépendra de l'évolution des transferts en terme réel dans l'avenir.

2°/ Compte tenu des chiffres présentés concernant l'importance des flux par rapport au PNB et comparativement à la réalité, nous estimons qu'il y a un écart qui se justifie par l'existence de circuits parallèles.

3°/ Les moyens les plus utilisés sont les établissements financiers pour les pays tels la Guinée, le Togo, la RDC et le Burkina Faso. Cependant, l'Algérie utilise un niveau important, le canal informel.

USAGE	PROPORTION	EFFET SUR LE DEVELOPPEMENT
Maisons d'habitation, Construction écoles - mosquées	IMPORTANTE	} Contribuent au développement économique et social des régions concernées et partant, de la nation toute entière
Services, construction, consommation	IMPORTANTE	

S'agissant du premier cas, il est fait recours à la voix formelle pour des raisons de sécurité. Quant au deuxième cas, le taux de change sur le marché parallèle est plus élevé.

Le choix des canaux de transfert ont un impact sur le développement selon les cas :

- positif si ces fonds sont utilisés dans l'investissement, la production et la consommation, ce qui est le cas pour les pays de la majorité des membres du groupe.
- Négatif si ces fonds sont utilisés pour l'importation des produits de consommation et l'acquisition de biens à l'étranger.

4°/ Voir Tableau

5°/ Mettre en place un ensemble de mesures incitatives et attractives en faveur de cette catégorie. (Environnement politique, économique, social et culturel)

6°/ * Un taux d'intérêt intéressant

* Climat d'affaire et d'investissement favorables

GROUPE III

(Matinée du 19 août 2009)

1) Au Niger tout comme au Mali, le transfert a augmenté durant les deux dernières années par rapport aux années 95 et 96. Par contre en Mauritanie, le taux de transfert est important durant les années 95 et 96. Il a commencé au cours de l'année 97 et est resté stable jusqu'en 2008.

2) Le montant envoyé par les migrants mauritaniens en 2005 est identique à celui envoyé en 2000 alors que le PNB a diminué.

Au Niger, nous constatons que l'argent envoyé en 2005 a quadruplé par rapport à celui de 2000 et le PNB a doublé.

Au Mali, le montant envoyé par les migrants en 2005 a doublé par rapport à celui envoyé en 2000 alors que le PNB n'a augmenté que de 0,3 %.

3) Il est bien vrai qu'il existe deux moyens à savoir : formel et informel. Les travailleurs migrants du Togo, Mauritanie, Mali, Niger utilisent l'informel car c'est moins coûteux et aussi ces coûts sont exorbitants par rapport au travail effectué par ces migrants. En utilisant le moyen informel, par conséquent, ce dernier n'a aucun impact sur le développement.

4) Les usages faits des fonds transférés par les migrants et leurs familles peuvent être regroupés en deux catégories :

- ceux correspondant à une épargne individuelle ou destinés à l'investissement dans les activités économiques ou dans l'immobilier
- ceux destinés à la consommation familiale des bénéficiaires principalement les dépenses d'alimentation, de santé et d'éducation et les dépenses liées aux cérémonies religieuses et collectives. Exemple de Maldives, présentation d'un cachet de travail ———> prêt bancaireauprès du gouvernement, travailler avec les banques, Western Union.

5) Réduire les coûts de transfert, échanges entre ceux qui envoient les sous et les bénéficiaires. Encourager les migrants à créer les associations, investissement dans les formations de projets, canaliser en priorité ces capitaux vers le financement des investissements productifs.

Ce faisant, ils contribueraient significativement et durablement à la lutte contre la pauvreté.

Réduction des coûts de transfert

6) C'est parce que l'argent envoyé est destiné à faire quelque chose, par exemple à la consommation.

- Changement de mentalité et inciter les bénéficiaires à investir une partie des sous dans les activités génératrices de revenu.

GROUPE III

Algérie, Mauritanie, Mali, Togo

1^{ère} Question :

- Les syndicats peuvent intervenir dans le cadre du dialogue social et tripartite pour faire des propositions sur des mesures spécifiques qui encouragent les travailleurs migrants à rapatrier leur argent et de l'investir dans leurs pays (diminution des coûts des transferts, négociation avec les institutions bancaires).
- Développer des initiatives d'information, de vulgarisation, de sensibilisation des travailleurs migrants pour les aider à transférer dans leur pays, les fonds et à les rentabiliser.

2^{ème} Question :

Faire un lobbying pour la création d'organisme national pour la promotion de l'épargne et de l'investissement des nationaux à l'étranger.

3^{ème} Question :

- Mettre à la disposition des syndicats, toutes les expériences connues dans ce domaine au monde.
- Assistance en matière de conseil, d'expertise et de formation.